Bohnenkamp
Moving Professionals

25.04.2025

SYSTÈMES DE CONSTRUCTION DE VÉHICULES

Groupe de produits	Systèmes de construction de véhicules
Numéro d'article	40470317
Largeur de la trace [mm]	2150
Corps d'essieu carré [mm]	70
Nombre de trous de boulons	6
Diamètre du moyeu [mm]	161
Diamètre du cercle du trou [mm]	205

Informations techniques

Marque	ADR
Charge à l'essieu 25 km/h (un seul essieu) [kg]	6000
Charge à l'essieu 25 km/h (tandem) [kg]	5100
Charge à l'essieu 25 km/h (deux essieux) [kg]	6000
Charge à l'essieu 40 km/h (un seul essieu) [kg]	5100
Charge à l'essieu 40 km/h (tandem) [kg]	4300
Charge à l'essieu 40 km/h (deux essieux) [kg]	5100
Charge à l'essieu 60 km/h (un seul essieu) [kg]	4300
Charge à l'essieu 60 km/h (tandem) [kg]	3850
Charge à l'essieu 60 km/h (deux essieux) [kg]	4300
ABS	non

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

25.04.2025

Modèle de levier de frein	Levier de frein
Type de boulon de roue	M18
Filetage	M18 x 1,5
Traitement de surface	apprêté
couleur	Noir
RAL	RAL9005
Modèle de corps d'essieu	Matériau plein
Plaques d'essieu soudées	non
Nettogewicht [kg] (gültig)	175,00

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.